

RAPPORT DU PRÉSIDENT  
ASSOCIATION SLAVE CANADIENNE DE MONTRÉAL  
RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION  
26 AVRIL 2025

---

Chers membres de l'Association Canadienne Slave de Montréal !

## 1. Introduction

Depuis notre dernière réunion en mars 2023, plus de deux ans se sont écoulés, bien que la loi (art. **98.1 de la Loi sur les sociétés du Québec**) doive se réunir chaque année. C'est une violation grave de la loi et malheureusement pas la seule de la part du conseil d'administration. Mais c'est un peu plus tard. Maintenant, souvenons-nous de ce qui est bon et digne d'attention en premier lieu.

Commençons par rappeler ce qui mérite avant tout notre attention et gratitude. Nous avons célébré ici, dans cette salle, le Nouvel An **2024** et le Nouvel An **2025**. Chaque année, deux fois, nous nous réunissons ici, à notre table commune, pour célébrer le vieux Nouvel An et la fête des Mères. Un grand merci à toutes celles grâce à qui ces repas communs ont été possibles, merci à nos femmes : **Olga Chvyakina**, Alla Vlasova, **Asa** et **Inna Kouznetsova**.

En octobre **2023**, grâce à la gestionnaire **Irina Diallo**, une excursion intéressante a été organisée à **Mont-Tremblant** avec une visite du lac et un déjeuner. Malheureusement, en raison du coût élevé, il n'a pas été possible de louer un autocar confortable. Celui qui était utilisé était très secoué. En **2024**, aucune sortie n'a eu lieu, car les prix de location d'autobus ont fortement augmenté, ce qui a contraint à annuler l'excursion.

Durant l'été **2024**, pendant deux mois, une fois par semaine, à l'initiative du CLSC, des séances gratuites d'aérobic ont eu lieu dans notre salle. Ceux qui y ont participé en sont très satisfaits.

Depuis le début de **2025**, sur l'initiative d'**Irina Diallo**, nous avons un ciné-club. Un téléviseur a été acheté par **Tatyana Karpachova**, installé dans la salle, où sont diffusés des films. Les annonces sont affichées à l'avance dans des endroits accessibles à tous.

---

**À présent, des points moins agréables.** J'ai déjà mentionné la violation légale commise par le conseil d'administration dans la planification des assemblées générales de l'Association. Malheureusement, ce n'était pas la seule. Le conseil actuel peut légitimement se voir adresser plusieurs reproches. Il y a eu des cas d'admission de nouveaux membres qui, selon les statuts, n'y avaient pas droit. De plus, des appartements ont été attribués dans les immeubles de l'Association en violation *du*

*Règlement sur les appartements subventionnés du Québec* à des personnes non éligibles. Je ne vais pas entrer dans les détails ici.

Ce sont des signes évidents de **dysfonctionnement du conseil**. Selon moi, **la situation au conseil et dans l'Association est très préoccupante**, pour ainsi dire **critique, voire exceptionnelle**. Et pardonnez-moi de dire ceci : rien qui touche aux intérêts publics ne doit être caché sous un voile de confidentialité.

En résumé, la principale chose est la suivante : notre gestionnaire, Madame **Irina Diallo**, a orchestré un véritable « coup d'État » au sein du conseil. S'appuyant sur ses amies de longue date, membres du conseil telles que **Marina Mendeleva, Irina Zadnéprovskaja** et **Elina Koshla**, elle a établi **un régime de pouvoir absolu, d'arbitraire et d'illégalité**. Entre ses mains sont toutes les fonctions clés de gestion des affaires de l'Association.

[À CET INSTANT, LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE A RUDEMENT INTERROMPU LA LECTURE ET A INTERDIT CATEGORIQUEMENT SA CONTINUATION. LE TEXTE SUIVANT DU RAPPORT N'A PAS ETE COMMUNIQUE NI DISCUTE A LA REUNION.]

## **2. Division au sein du conseil d'administration**

Une fois élu, le Conseil actuel s'est retrouvé divisé en deux groupes opposés :

1. **L'un** soutenant pleinement la gestionnaire, composé de ses amies proches et de certains membres instables,
2. **L'autre**, composé du président et des membres **Igor Udovichenko, Anatoli Igolkin** et la secrétaire **Assya Kouznetsova**, qui s'opposent à l'arbitraire et défendent le respect des lois et des statuts.

**En fin de compte, presque toutes les réunions du conseil tout au long de 2024 ont été plongées dans des querelles et des différends entre ces deux groupes.**

**Les affrontements les plus acharnés** ont eu lieu au sujet de la couverture totale de toutes les opérations financières de l'Association. L'accès des membres du conseil a été illégalement bloqué au fil des ans. Le plus actif a cherché à savoir **où allait l'argent** de l'Association, **Anatoly Igolkin**. Il a été vigoureusement empêché au conseil d'**Irina Zadneprovskaya, Marina Mendeleva et Elina Koshla**. Pour cela, **Anatoly Igolkin** a fini par souffrir : **pour une raison imaginaire, avec une marge de 1 voix seulement, Anatoly Igolkin** a été privé de son adhésion à l'Association. En s'adressant à l'**Ordre des comptables professionnels du Québec, Anatoly Igolkin** avait finalement obtenu la divulgation d'au moins une partie des documents de dépenses. Et tout de suite, les faits de falsification, de négligence et d'autres violations ont été découverts.

**En conséquence**, le Conseil est devenu une façade, INCAPABLE d'assumer ses fonctions.

- Dans sa composition actuelle, le Conseil a **complètement perdu le contrôle des dépenses monétaires** de l'Association, **de l'embauche des concierges et de leur rémunération**. D'où le changement fréquent de concierges, les retards systématiques de plusieurs mois dans le paiement de leur salaire, dans le paiement de leur travail, les plaintes contre leur travail.
- Le Conseil a perdu le contrôle de l'exécution **des obligations financières** de l'Association. En raison du retard dans le paiement des impôts municipaux en **2022**, l'Association a été punie d'une amende de **2,642 dollars**. Le rapport financier de l'Association pour **2022** n'a été déposé qu'à la fin de **2024** et n'a pas encore été présenté pour **2023**, bien que le délai ait expiré il y a un mois, le **31 mars**. Pour cette raison, l'Association a fait face à une menace de suspension du financement, mais la SHQ nous a « ménagé » une fois de plus.
- Le Conseil s'est également retiré du contrôle **de l'attribution des logements** dans les maisons de l'Association. Regardez ce qui se passe maintenant. Le même groupe d'amies de la gestionnaire, **Marina Mendeleva, Irina Zadneprovskaya et Elina Kostla**, siègent non seulement au conseil mais aussi au **comité de sélection**. Et qu'avons-nous ? En voici des exemples.

Mme **Dreger-Zhambovich** a fait la queue pour l'appartement pendant près de 10 ans avant de l'avoir eu. C'est parce qu'elle était **en relations tendues** avec quelqu'un de l'administration. Alors qu'un autre monsieur, ayant rejoint l'Association récemment et en de **bonnes** relations, a obtenu l'appartement seulement **deux mois plus tard** ! Ou un autre exemple, **Eldar** attend un appartement depuis 7 ans et ne peut pas l'avoir. Bien que de nombreux appartements aient été libérés au cours des deux dernières années.

**Mais l'injustice dans la distribution des appartements blesse très douloureusement ceux qui font la queue ! Nous avons besoin d'un nouveau Conseil juste ! Saviez-vous qu'en vertu de la loi, la liste d'admissibilité doit être affichée dans un endroit public ? Mais il n'est pas là ! Il est derrière les sept sceaux !**

### **3. Changement unilatéral de la serrure de la porte du bureau de l'Association**

**Le 2 avril 2025**, la gestionnaire a remplacé la serrure de la porte d'entrée du bureau sans autorisation, refusant de remettre une clé au président, qui en avait toujours eu une depuis des décennies. Or, dans ce bureau sont conservés :

- Les doubles des clés des **40** appartements du **444, rue de la Poudrière à Verdun, Québec, H4G 3L9** ;
- Les clés des locaux techniques (génératrice, salles de communication, Hydro-Québec) ;

**En cas d'urgence - ambulance, incendie, accident, inspection inattendue - toutes ces clés seront inaccessibles. La santé, voire la vie, des personnes âgées peuvent être en danger.**

#### **4. À propos de la proposition d'adoption d'un nouveau statut**

Le point « adoption des amendements aux statuts » a été ajouté à l'ordre du jour sans en informer le conseil. Or, il aurait fallu distribuer un projet écrit des modifications pour une étude approfondie. Il n'y a pas eu de propositions d'amendements mais un texte entier de nouveau statut, difficile à analyser car mêlant modifications importantes et secondaires. On justifie la réforme par la prétendue taille excessive des statuts actuels, certains demandant même une réduction à deux pages.

Chers membres, les statuts sont la base fondamentale de notre vie associative. Il est inconcevable de les modifier hâtivement sans une large discussion. Je vous invite à **ne pas adopter aujourd'hui aucune modification avant un examen approfondi par tous**. Pendant des décennies, nous avons eu un statut flou, inadapté. **Il ne faut pas que ça se reproduise ! La loi fondamentale de la vie de notre Association ne peut être adoptée de manière rapide ! Mais c'est ce qu'on nous pousse à faire aujourd'hui !**

**Je propose de créer une commission et de la charger d'examiner attentivement le texte proposé des nouveaux Statuts, sa validité, sa cohérence et sa conformité aux lois du Québec.** D'ailleurs, le texte de Statuts **en vigueur** est maintenant disponible en russe. Qui est intéressé peut contacter le secrétaire.

#### **5. Propositions**

Je ne vous accablerai pas davantage d'exemples. Il est clair que la situation de notre Association est **vraiment extraordinaire**. Pour guérir, **nous avons besoin d'un nouveau Conseil juste ! Nous avons besoin d'un Conseil impartial ! Un conseil qui n'est pas indifférent à notre santé, à nos besoins, à nos problèmes.**

Pour sortir de cette situation **critique, je propose ce qui suit.**

- 1.** Ne pas réélire les membres actuels compromis par des conflits d'intérêts et un soutien sans réserve à des actions illégales ;
- 2.** Soutenir ceux qui se sont opposés à l'arbitraire et en faveur du respect de la loi ;
- 3.** Combattre le népotisme et les intérêts personnels au sein du conseil et du comité de sélection ;
- 4.** Empêcher la formation au sein du conseil et de la commission du logement de groupes pour lesquels les relations amicales et les intérêts personnels sont au premier plan.

5. Empêcher l'élection au conseil de personnes aléatoires, inconnues, qui n'ont rejoint l'Association qu'hier et qui n'ont rien montré. **On a déjà brûlé ça ! Tu ne peux pas répéter les erreurs !** Rappelez-vous que le conseil d'administration a des droits très larges par la loi, **jusqu'au droit de vendre les biens** de l'Association. **Réfléchissez-y !** Pour ce faire, j'apporte une phrase : AU MOINS AUJOURD'HUI :

**N'élire au conseil d'administration que les membres de l'Association qui y siègent depuis au moins 1 ans.**

Regardez ce qui se passe si vous négligez cette exigence. Prenons au moins un exemple très récent. M. **Vlasov** a été nommé membre du Conseil. Il y a un mois, le **1er avril**, M. **Vlasov** est admis à l'Association, et une semaine plus tard, le **9 avril**, il est admis au Conseil ! Et comment **ils l'injectent !**

**La membre du conseil Irina Zadneprovskaya et l'employée de recrutement Irina Diallo, par e-mail, ont échangé leurs vues et ont donné le résultat qu'il voulait pour la décision du conseil. Irina Diallo, en son nom, envoie une lettre à M. Vlasov et à tous les autres membres du conseil d'administration sur Email : « Votre candidature en tant que membre du conseil d'administration a été approuvée ». Mais il n'y a pas eu de réunion du conseil !**

**Pour cette raison :**

- Le procès-verbal de la réunion n'existe pas et ne peut pas être ;
- Aucune résolution du Conseil n'a été adoptée à ce sujet ;
- L'avis de M. **Vlasov** de son admission au Conseil n'était pas du nom du Conseil de signature du Président, mais d'une travailleuse autonome **Irina Diallo, qui n'avait pas du tout le pouvoir de faire de telles déclarations.**

Si ce n'est pas un **faux**, c'est quoi ? Je connais bien **Vladik**, mon neveu. C'est un homme honnête, honnête, bon comptable. **Mais le tableau s'est avéré intéressant : maman est trésorière, membre du Conseil ; le fils est membre du Conseil et l'oncle est membre du Conseil et président de l'Association !**

J'espère que nous pourrons ensemble sortir de la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons. **Votre vie et le destin de l'Association sont entre vos mains aujourd'hui. Ce que vous voterez aujourd'hui, vous l'aurez demain.** Merci pour votre attention.

Alexei Tchviakin, Président